

AVIS

Depuis la mise sous presse de cet ouvrage, l'auteur a intercalé dans son manuscrit un grand nombre de renseignements relevés au cours de ses dernières et incessantes recherches.

Il a continué, notamment, l'examen des chartes des ducs de Brabant, le dépouillement complet de ce fonds très important n'ayant pu se faire plus tôt, par suite du classement dont il était l'objet (voir T. I, p. 55, note 5).

Sur ces entrefaites, d'autres séries d'archives encore, non renseignées sur la liste des « Sources », ont été étudiées. Citons plusieurs fonds importants du dépôt de l'Etat, à Arnhem, la collection de parchemins au Conseil héraldique, à Bruxelles, que nous a gracieusement communiquée M. A. De Ridder, les chartes de l'abbaye d'Epinalieu, au dépôt de l'Etat à Mons, les chartes des Hospices de Soignies, à Soignies, de la Chambre des Comptes, etc., à Arnhem, les archives de la ville de Cologne, les archives de l'Etat à Luxembourg et à Metz, les archives communales de Nivelles, où l'auteur a dépouillé notamment des actes militaires du régime autrichien et les documents des Hospices de Nivelles; les archives de l'abbaye de Sainte-Gertrude, de la même ville, aux archives du royaume à Bruxelles, les documents de plusieurs autres fonds d'abbayes, de MM. le Baron de Maere d'Aertrijcke, Georges Hulin, Morel de Boucle-Saint-Denis, Beelaerts van Blokland, Max de Troostembergh d'Oplinter, Joseph Maertens, le chevalier Camille de Borman, Louis Stroobant, Edg. de Prelle de la Nieppe, Paul Hankar, Van Rooij, doyen de Léau, etc.

En vue de rendre ce travail aussi complet et aussi intéressant que possible, l'auteur serait reconnaissant à ses lecteurs de mettre à sa disposition, *en les envoyant à la Société belge de Librairie, Oscar SCHEPENS et C^{ie}, Éditeurs, rue Treurenberg, 16, à Bruxelles*, les chartes et diplômes scellés qu'ils posséderaient.

Dans un *Supplément*, il se propose de publier les détails nouveaux n'ayant pu être insérés à leur place dans le corps de ce Recueil.

Il fera paraître encore, dans ce *Supplément*, les rectifications éventuelles que l'on voudra bien lui signaler, et les renvois omis dans le travail en cours.

Ces omissions s'expliquent précisément par l'intercalation, après coup, de nombreuses notes, mentionnant, parfois, incidemment, des familles dont l'article se trouve déjà imprimé.

Après le *Supplément*, on compte donner une table générale des noms des localités, fiefs, châteaux, etc., puis des tables spéciales des armoiries et des sceaux reproduits.

Enfin, MM. Oscar SCHEPENS et C^{ie} se proposent de terminer cet ouvrage par la liste des souscripteurs. Afin de pouvoir la dresser complète, ils prient ceux qui ont souscrit chez un intermédiaire de bien vouloir se faire connaître, avec indication d'adresse, etc., lorsque la publication touchera à sa fin.



